

## Résumé des mandats

### Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 20 et 21 octobre 2007 à l'Université du Québec à Montréal

#### **Ordre du jour**

---

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Accueil des nouveaux membres
- 3.0 État de la situation
  - 3.1 Associations étudiantes
  - 3.2 Plancher de grève
- 4.0 Revendications
- 5.0 Plan d'action
- 6.0 Femmes
- 7.0 Coalition
  - 7.1 Structures
  - 7.2 Finances
- 8.0 Élections
- 9.0 Avis de motion
  - 9.1 Traitement des avis de motion
  - 9.2 Dépôt des avis de motion
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

#### **Lecture et adoption du procès-verbal**

---

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès des 6 et 7 octobre 2007.

#### **Accueil des nouveaux membres**

---

1. D'accueillir l'Association étudiante de science politique et philosophie de l'Université de Montréal (AESPEP-UdeM).
2. Qu'Alexandre Leduc soit nommé pour collaborer avec le Comité à la recherche et aux affaires académiques pour réfléchir sur « la problématique du poids démocratique des associations étudiantes à l'ASSÉ ».

#### **Revendications**

---

1. Que l'ASSÉ consulte les associations étudiantes membres et non-membres sur la proposition suivante qui concerne les revendications à mettre de l'avant dans le cadre de la grève générale illimitée. Que la revendication « pour la gratuité scolaire à tous les niveaux » devienne « vers la gratuité scolaire : contre le dégel et pour l'abolition des frais afférents ».

## **Plan d'action**

---

**1.** D'adopter la mesure extraordinaire suivante : Que les associations étudiantes non-membres ayant un mandat de grève générale illimitée ou un mandat de tenir une consultation sur celle-ci et qui mettent de l'avant la revendication de la gratuité scolaire ou la réduction de la facture étudiante aient droit de vote dans le point « 5.0 Plan d'action ».

**2.** Que le Congrès constate le droit de vote des associations suivantes au point plan d'action :

- AGECEVM
- AGEPP-UL
- AFESPED-UQAM
- AFÉA-UQAM
- AFELLC-UQAM
- AÉÉH-UL
- AGECLT

**3.** Considérant que le Congrès est en mesure de constater que la mobilisation n'est pas en faveur de la grève générale illimitée;

Considérant qu'une grève générale illimitée, si elle a lieu cet automne, risque fortement d'être portée uniquement par l'UQAM et par quelques modules isolés;

Considérant qu'advenant l'atteinte du plancher cet automne, les possibilités d'élargissement du mouvement seraient très faibles;

Considérant que la session avance et qu'il sera d'autant plus difficile de mener une grève dans un contexte de fin de session;

Considérant que la pire situation n'est pas l'absence de grève générale illimitée cet automne, mais bien une grève générale illimitée faible et sans résultat;

Que pour la session d'automne 2007, l'ASSÉ suspende la campagne de grève générale illimitée et se concentre sur l'organisation des journées de grève des 14 et 15 novembre dans l'optique d'une continuation de l'escalade des moyens de pression jusqu'à l'hiver.

Que l'ASSÉ appuie au meilleur de ses capacités les associations étudiantes qui déclencheraient tout de même la grève générale illimitée cet automne.

**4.** Que les associations étudiantes tiennent des assemblées générales de consultation sur des journées de grève pour les journées des 14, 15 et 16 novembre 2007.

Que l'ASSÉ lance une vaste campagne d'éducation populaire sur la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! », incluant des conférences sur la gratuité scolaire.

Que le 31 octobre soit une journée d'actions régionales sur la thématique « conciliation études-famille ».

Que l'on tienne une journée nationale de formations le 14 novembre ainsi que des formations locales pour les associations qui seraient dans l'impossibilité de se présenter à cette journée nationale de formations

Qu'un bed-in national soit organisé dans la nuit du 14 au 15 novembre.

Qu'une manifestation nationale soit organisée le 15 novembre à Montréal.

Qu'il y ait une journée nationale de perturbations économiques le 29 novembre.

**5.** Considérant l'escalade des moyens de pression déjà bien entamée dans le cadre de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! »;

Que l'ASSÉ invite les associations étudiantes indépendantes et membres des fédérations étudiantes à participer aux actions des 14 et 15 novembre dans le cadre de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » et en ce sens, qu'elles appellent leurs membres à des journées de grève.

6. Que d'ici la mi-novembre :

Qu'une série de formations portant sur les thématiques précises suivantes soient données aux associations étudiantes locales :

- ABC de la négociation : rapport de force face à l'administration.
- Organisation d'actions Alpha, Bêta, Gamma.
- Surprise, on a des droits!
- Démocratie directe et assemblée générale.
- ABC de la mobilisation.

7. Que les associations soient invitées à cibler 2 points forts et 2 points faibles de l'organisation locale et nationale dans le but de créer un plan de match national d'aide aux associations étudiantes locales et de réorientation du travail de coordination au niveau national. Que les associations fassent leurs réflexions à l'exécutif avant jeudi 25 octobre 12h.

8. Que l'ASSÉ tienne un Congrès axé sur la grève générale illimitée les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2007.

### **Femmes**

---

1. Que les assemblées générales se positionnent sur la création d'un statut de « parents aux études » et qu'une réflexion soit entamée, en exécutif et en assemblée générale, sur les privilèges accordés à celles-ci et ceux-ci afin de guider d'éventuelles négociations avec le gouvernement.

### **Coalition**

---

#### **Structures**

1. D'adopter la mesure extraordinaire suivante : Que les associations étudiantes non-membres ayant un mandat de grève générale illimitée ou un mandat de consultation sur celle-ci et qui mettent de l'avant la revendication de la gratuité scolaire ou la réduction de la facture étudiante aient droit de vote dans le point coalition.

2. Que le Congrès constate que les associations suivantes ont droit de vote dans les points coalition :

- AGEPP
- AGEVVM
- AFESPED-UQAM
- AFELLC-UQAM

#### **Finances**

1. Que le Conseil de Coordination se penche sur la question de la répartition des postes budgétaires de la coalition et fasse des propositions au prochain Congrès.

### **Dépôt des avis de motion**

---

1. Considérant la nécessité de construire un mouvement étudiant combatif, large et uni;

Que l'ASSÉ accepte dans sa coalition toutes les associations ayant des mandats contre le dégel et visant une réduction significative des frais de scolarité.

## **Varia**

---

1. Motion gros câlins et soleil au praesidium, à Valérie et aux gens de l'UQAM qui nous ont accueillis.

## **Propositions mises en dépôts**

---

1. D'adopter la mesure extraordinaire suivante : Que les associations étudiantes ayant un mandat de grève générale illimitée et qui mettent de l'avant la revendication de la gratuité scolaire ou de la réduction de la facture étudiante soient également considérées dans le plancher de grève.

2. Considérant le manque d'information sur la situation des parents aux études;  
Considérant la difficulté pour les associations étudiantes locales d'obtenir de l'information par leurs administrations;

Considérant que cette information ne peut être comptabilisée que si les questions sont uniformes;

Que les questions suivantes soient mises de l'avant dans un sondage (Omnivox ou autres) sur la situation des parents aux études au sein des institutions postsecondaires :

1. L'âge de la mère étudiante ou enceinte et/ou du père étudiant
2. Le revenu annuel du parent étudiant ou de la mère enceinte, ainsi que le montant reçu de l'aide financière aux études, s'il y a lieu.
3. Le niveau de scolarité
4. Le nombre d'heures allouées aux études, au travail et aux responsabilités familiales (séparément et hebdomadairement).